

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2014

OBJET :

Reprise anticipée des résultats

Rapporteur : Mme SIMONNET

Délibération n°1

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément aux dispositions de l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les caisses des écoles ont la possibilité, à l'instar des communes, d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant. Cette reprise permet d'intégrer, dans le budget primitif, les déficits ou excédents générés sur l'exercice précédent, et de déterminer le niveau le plus juste de subvention communale à solliciter.

Il est proposé de procéder à la reprise anticipée de l'excédent dégagé à la clôture de l'exercice 2013 conformément au tableau ci-dessous :

Résultat de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	84 831,58 €
Recettes de l'exercice	83 105,83 €
Excédent antérieur reporté	7 760,90 €
<i>Résultats de clôture</i>	<i>+ 6 035,15 €</i>
Report en fonctionnement (R002)	6 035,15 €

PROPOSITION

Il est proposé au Comité de la Caisse des Ecoles de procéder à la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2013 conformément au tableau ci-dessus.

DELIBERATION

Le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 19 mars 2014.

Extrait Conforme

Le Président,



Jean-Paul MONIN



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Du 17 MARS 2014

Tenu sous la présidence de M. Jean-Paul MONIN, Président

- Nombre de membres en exercice :	12
- Nombre de présents :	09
- Nombre de votants :	10
- Convocation du Comité de Gestion le :	11 mars 2014
- Convocation distribuée le :	11 mars 2014
- Affichage du compte-rendu le :	28 mars 2014

PRESENTS

- MME LEROY Représentant de la Préfecture
MME SIMONNET, MME BERTHELOT, MME POYDENOT, MME MERCIER,
Membres du Conseil Municipal,
- MME FRANCK, MME VAXELAIRE, Représentantes des sociétaires,
- avec voix consultatives : MME PICARD-MORLOT, MME LAURENT, MME MONAL,
et MME HARTER

POUVOIRS

- M. CARDINAL à MME SIMONNET
- MME DOLATA à MME FRANCK

EXCUSES

- M. SAPIRSTEIN
- MME DARTOIS

ABSENT

- M. MASSON

Pour extrait,

Le Président,

Jean-Paul MONIN,